

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2010

TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE ET D'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE MOULEUX ET DES GRANDES PORTIONS - ATTRIBUTION DU MARCHE

Le CONSEIL MUNICIPAL attribue le marché de travaux de réfection de voirie et d'éclairage public rues de Mouleux / des Grandes Portions au groupement d'entreprises EIFFAGE TP EST et SATEM EST (Moulins-lès-Metz -57) pour un montant de 145.445,46€ HT.

MISSION D'ETUDE DE RECHERCHE DES EAUX CLAIRES PARASITES
SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHE INGEDIA

Le CONSEIL MUNICIPAL accepte de passer un avenant au marché signé avec l'entreprise INGEDIA (Fameck) portant sur des prestations supplémentaires : 2 points de mesures de débit supplémentaires et prolongation de la campagne de mesures de 2 mois. L'avenant s'élève à 9.240€ HT.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL ST PIERRE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PELTRE

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2010, le CONSEIL MUNICIPAL accepte de passer une convention avec la Communauté de Communes du Val Saint Pierre portant sur la mise à disposition partielle d'un agent, à raison de 10h par semaine.

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2010

Le CONSEIL MUNICIPAL fixe à 1,25 €/m³ d'eau consommée la redevance due par tout usager du réseau d'assainissement.

Peltre, le 19 janvier 2010
Le Maire,

Bernadette VELER